F O N D A T I O N L E C O R B U S I E R

Bourses pour jeunes chercheurs et plasticiens année 2012

La Fondation Le Corbusier attribuera, pour l'année 2012, une bourse destinée à des chercheurs désireux de se consacrer à l'étude de l'œuvre de Le Corbusier. Elle attribuera également une bourse à une ou un jeune plasticien désireux de réaliser un travail à partir de l'œuvre architecturale, plastique ou graphique de Le Corbusier.

Bourse de recherche

Les propositions devront concerner en priorité des aspects de son œuvre qui n'ont pas fait l'objet de recherches suffisamment approfondies, ou proposer pour des thématiques déjà traitées des approches originales (pluridisciplinaires, comparatistes ou transversales, etc.). Tous les aspects de l'œuvre de Le Corbusier et de sa réception peuvent être abordés : l'œuvre construit, les projets d'architecture ou d'urbanisme non réalisés, le mobilier, l'œuvre plastique – peinture, dessin, tapisserie, expositions, etc. – l'œuvre littéraire et théorique ; toutes propositions contribuant à la connaissance de l'homme et à la compréhension de l'héritage qu'il nous a laissé.

Cet appel à propositions s'adresse à de jeunes chercheurs (maximum 35 ans) en cycle terminal de leurs études – niveau mastère - ou en post-diplôme (beaux-arts, architecture, histoire, urbanisme, histoire de l'art, etc.), inscrits, de préférence, dans un laboratoire de recherche ou une structure scientifique de même nature.

Le projet faisant l'objet de la demande devra mettre en évidence la façon dont cette étape particulière, pour laquelle un soutien est demandé à la Fondation, s'insère éventuellement dans un programme plus vaste ou dans une plus longue durée (doctorat, habilitation, recherche institutionnelle, projet de livre, etc.). Les candidats devront justifier l'utilisation de l'aide accordée par la Fondation et la nécessité d'y recourir pour faire face à des besoins spécifiques liés à l'approfondissement de cet aspect de leur recherche (voyages, disponibilité, investissement matériel, droits, etc.).

Le dossier est constitué par : le projet de recherche en une vingtaine de pages (méthodologie, hypothèses, nature des résultats attendus, bibliographie sommaire, calendrier) ; un curriculum vitae, la liste des travaux déjà réalisés et deux lettres de recommandation émanant de chercheurs, d'enseignants, d'architectes ou de personnalités reconnues. Les candidats devront également informer la Fondation des aides sollicitées ou obtenues auprès d'autres institutions publiques ou d'organismes privés relatives au projet proposé.

Le montant maximal de la bourse est de 10 000 €. Cette somme est versée par tiers à la signature du contrat avec la Fondation, à mi-parcours sur rapport d'étape, à la remise du rapport final.

Bourse d'aide à la création

Les propositions pourront concerner tous les supports et tous les médias disponibles aujourd'hui. Il pourra également s'agir d'œuvres destinées à figurer définitivement dans un site particulier ou, au contraire, d'installations éphémères. Elles devront avoir un lien explicite ou implicite avec l'œuvre théorique, architecturale, plastique ou littéraire de Le Corbusier.

Cet appel à propositions s'adresse à de jeunes plasticiens (maximum 35 ans) pouvant justifier d'une pratique avérée, reconnue par des organismes ou institutions privées ou publiques et s'insérant dans les réseaux professionnels de diffusion artistique.

Le projet faisant l'objet de la demande devra mettre en évidence la façon dont cette étape particulière, pour laquelle un soutien est demandé à la Fondation, s'insère éventuellement dans un parcours plus vaste ou dans une plus longue durée. Les candidats devront justifier l'utilisation de l'aide accordée par la Fondation et la nécessité d'y recourir pour faire face à des besoins spécifiques liés à la réalisation du projet.

Le dossier est constitué par : la description du projet et la nature du lien avec l'œuvre de Le Corbusier ; le calendrier et les conditions de réalisation (dans le cas d'un projet in situ, le candidat devra présenter toutes les documents et autorisations nécessaires à la création et à la conservation de l'œuvre réalisée) ; un curriculum vitae ; un dossier de presse ; la liste ou une sélection d'œuvres déjà réalisées avec leurs reproductions, les projets ou commandes en cours. Deux lettres de recommandation émanant d'institutions publiques ou privées ou de personnalités reconnues. Les candidats devront également informer la Fondation des aides sollicitées ou obtenues auprès d'autres institutions publiques ou d'organismes privés relatives au projet proposé.

Le montant maximal de la bourse est de 10 000 €. Cette somme est versée par tiers à la signature du contrat avec la Fondation, à mi-parcours sur rapport d'étape, à la remise du rapport final.

Envoi du dossier

Les dossiers pourront être présentés en Français, Anglais, Espagnol ou Italien.

Les candidats devront transmettre leur dossier de candidature sur support numérique (fichier numérique transmis par courrier électronique, cd-rom, etc. info@fondationlecorbusier.fr).
Pour les bourses réservées aux plasticiens, les catalogues ou documents illustrés pourront faire l'objet d'un envoi séparé par voie postale (8, square du Dr. Blanche 75016 Paris).

Les réponses à l'appel à propositions devront parvenir à la Fondation avant le 16 juillet 2012.

La publication des résultats est prévue pour le 1er octobre 2012.